

POLITIQUE GÉNÉRALE ET RÉPARTITION DES POSTES DE PROFESSEURES ET PROFESSEURS RÉGULIERS POUR L'ANNÉE 2024-2025

ADOPTÉE 470-CA-5260 (2023-10-17)

Les objectifs de la politique

La politique générale de répartition des postes de professeures et professeurs réguliers pour l'année 2024-2025 a pour but de permettre à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue l'atteinte, par ordre prioritaire, des objectifs suivants :

- Réaliser un équilibre entre la satisfaction des besoins minimaux requis pour le bon fonctionnement des différents programmes existants et le développement desdits programmes;
- Assurer aux départements les ressources professorales nécessaires pour répondre le plus adéquatement possible aux besoins d'enseignement et d'encadrement exprimés par les modules ou autres regroupements assimilés;
- Assurer aux départements les ressources professorales nécessaires pour mener à bien et développer leur fonction de recherche.

Les principes de répartition

Ceux-ci sous-tendront la répartition des postes entre les départements :

- L'attribution des ressources humaines nécessaires pour les nouveaux programmes adoptés par le Conseil des études sera faite par ailleurs et spécifiquement par le conseil d'administration lors de l'ouverture de ces programmes;
- En autant que des ressources internes ne soient pas disponibles, les nouveaux postes seront pourvus par des ressources extérieures répondant aux mêmes critères de qualité;
- L'attribution des postes de professeures et professeurs à un département doit tenir compte des besoins réels des effectifs étudiants (activités en cours et activités en développement) et non seulement des contraintes ou de la situation conjoncturelle dans lesquelles sont placés certains départements ou certains programmes, et ce, par rapport à la situation d'ensemble de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue;
- Que soit considérée la nature particulière de certaines activités d'enseignement et de recherche, ainsi que de certaines carences qui ne pourraient être prises en considération par la présente politique. Qu'advenant une telle situation, les départements concernés fassent état des justifications nécessaires.

Le nombre de postes disponibles de professeures et professeurs réguliers à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue est fixé à 171,5 pour l'année 2024-2025.

Répartition des postes de professeurs et professeurs réguliers entre les départements pour l'année universitaire 2024-2025 :

École de génie	12 postes
Institut de recherche sur les forêts (IRF)	15 postes
Institut de recherche en mines et en environnement (IRME)	20 postes
Sciences de l'éducation	29 postes
École d'art-thérapie	8 postes
École de psychoéducation	10 postes
Sciences de la gestion	18 postes
Sciences de la santé	21,5 postes
École d'études autochtones	7 postes
Création et nouveaux médias	16 postes
École de travail social	15 postes
Total :	171,5 postes

**Advenant toute disparité entre le présent texte et la résolution 470-CA-5260, cette dernière prime.*